

Master "Sciences de l'éducation"
Spécialité professionnelle
Éducation familiale et interventions socio-éducatives

Objectifs

En partenariat avec de grandes institutions représentatives dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale, la spécialité professionnelle *Éducation familiale et interventions socio-éducatives* (EFIS) répond à une demande sociale de formation des personnels d'encadrement de professionnels de l'action sociale et éducative intervenant dans différents secteurs : lutte contre la maltraitance, prévention en direction de la petite enfance, organisation des modes d'accueil et de prise en compte jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers, activités éducatives périscolaires, travail avec les familles dans le cadre d'actions éducatives à domicile ou de suppléance familiale, au sein d'établissements spécialisés, d'associations gestionnaires de services, d'établissements d'enseignement et de formation, etc. L'équipe de recherche *Éducation familiale et interventions sociales auprès des familles*, composante du Centre de Recherche Éducation et Formation (CREF), Équipe d'Accueil (EA 1589), est responsable de la spécialité professionnelle *Éducation familiale et interventions socio-éducatives* (EFIS).

La configuration proposée pour le parcours **FDE3S** de la spécialité professionnelle EFIS s'appuie sur une coopération engagée depuis plus de dix ans entre l'université de Paris Oue**st** et l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'enfance handicapée et les enseignements adaptés (INS HEA) de Suresnes, en matière de formation supérieure des directeurs d'établissements spécialisés (DDEEAS).

Ce parcours de master professionnel vise à attester des compétences nécessaires pour conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire agissant prioritairement en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des besoins éducatifs particuliers, qu'il s'agit de soutenir dans leur éducation, leur scolarisation, leur formation, leur insertion sociale et leur accès à l'emploi. Adossé aux équipes du CREF et aux travaux conduits par les chercheurs de l'INSHEA sur l'**accessibilité** des enseignements et des institutions aux jeunes à besoins éducatifs particuliers, il vise à attester également des compétences de son détenteur¹ à diriger un établissement, une section d'établissement ou un service en vue d'organiser les enseignements adaptés aux difficultés particulières des élèves.

Le parcours FDE3S s'inscrit enfin dans une perspective de recherche et de comparaison internationale propre aux enseignements de troisième cycle universitaire, et d'approfondissement des connaissances dans une variété de domaines qui excèdent le seul champ des sciences de l'éducation (droit public et droit privé du secteur associatif, gestion et comptabilité publique ou privée, management et gestion des partenariats).

Les publics et perspectives

Le parcours FDE3S permet, sous réserve de remplir les conditions statutaires, d'accéder **notamment** aux emplois de directeur d'Institut médico-éducatif, d'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, d'Institut d'éducation motrice, d'établissement prenant en charge les enfants ou adolescents polyhandicapés, les enfants ou adolescents atteints de déficience sensorielle. Sont également visés les emplois de directeur de Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SSEFIS, SAFEP, SAAAIS...) de directeur de Centre médico-psycho-pédagogique, de Centre d'action médico-sociale précoce, de Foyer de l'enfance, de Maison d'enfants à caractère social... D'autres fonctions d'encadrement, de conseil technique voire de formation, au sein des établissements et services de l'Éducation nationale, de la protection judiciaire de la Jeunesse, de l'administration pénitentiaire, du secteur sanitaire et de l'action sociale sont aussi accessibles, sous réserve de remplir les conditions statutaires requises.

L'engagement dans des études doctorales est également une perspective à l'issue du master.

Le parcours de M1 est accessible par voie de convention aux étudiants admis au stage annuel de préparation aux épreuves du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Le parcours de M2 est accessible par voie de convention aux étudiants admis au stage annuel de préparation aux épreuves du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée, aux titulaires du DDEEAS et aux étudiants titulaires d'un M1 en sciences de l'éducation.

¹ Le masculin est bien entendu utilisé ici à titre épiciène.

Organisation, durées, horaires

1500h (60 Ects) par an, soit :

M1 : 339 h de cours + 11161 heures de travail personnel dont 150 heures de stage.

M2 : 321 h de cours + 1179 heures de travail personnel dont 150 heures de stage.

Les enseignements de M1 et de M2, organisés en modules et en éléments constitutifs spécifiques, se déroulent selon un rythme d'alternance entre des sessions hebdomadaires à l'INS HEA de Suresnes (une vingtaine de semaines) et des périodes d'enquête et de stage sur le terrain.

A l'occasion des périodes d'enquête et des stages, les étudiants bénéficient du concours des enseignants du master et de l'appui d'un réseau académique de correspondants.

Contenus de formation

1^{ère} année (M1)

Semestre 1

Intitulés	Ects	H
Unité Transversale : Préprofessionnalisation		
EC Connaissance des milieux professionnels (PMS CM105) : (Cadres d'exercice de la fonction de direction)	3	24
Unité Disciplinaire : Ecrit de fin d'année 1		
EC Stage et mémoire professionnel de M1 – 1 ^{ère} partie (PMS ME103)	7	18
Unité Disciplinaire : Parcours spécifique		
EC Initiation à la démarche de projet (PMS PI105) (Conditions de mise en place d'un projet de fonctionnement adapté)	5	33
EC Communication et conduite de réunion (PMS CG103) (relations humaines en situation de direction 1)	5	18
Unité Disciplinaire : Diversification thématique		
EC Educ. familiale et dévelop. de l'enfant et de l'ado. (PMS EF103) (Parcours de scolarisation de l'élève handicapé)	5	42
EC Dispositifs et pédagogies en formation d'adultes (PMS FA105) (Les enseignements généraux et professionnels adaptés)	5 ensemble	39 174
Semestre 2		
Unité Transversale : Langues		
EC Langues (PMS LA205)	3	24
Unité Disciplinaire : Ecrit de fin d'année 2		
EC Stage et mémoire professionnel de M1 – 2 ^{ème} partie (PMS ME203)	10	24
Unité Disciplinaire : Parcours spécifique (3 EC)		
EC Démarche de projet (PMS DP203) (Modalités de mise en œuvre d'un projet de Section d'enseignement adapté)	3	24
EC Animation de groupes (PMS AG203) (Responsabilité administrative, civile et pénale)	3	21
EC Cultures institutionnelles (PMS CI203) (Gestion financière d'une section d'enseignement)	3	21
Unité Disciplinaire : Diversification thématique (2 EC de master)		
EC Analyse des pratiques éducatives (PMS PE203) (Gérer une Segpa et piloter ses évolutions)	3	33
EC Pratiques parentales d'éducation (PMS PP203) (Relations humaines en situation de direction 2)	5 ensemble	18 165

Contenus de formation 2^{ème} année (M2)

Semestre 1

Intitulés	Ects	H
Unité Transversale : Professionnalisation (1 EC)		
Production de connaissance pour l'action PMS PC305 (Approfondir sa connaissance des cadres d'exercice de la fonction de direction)	3	24
Unité Disciplinaire : Mémoire 1		
Stage et mémoire professionnel de M2-1 ^{ère} partie PMS ME303	9	24
Unité Disciplinaire : Approfondissements théoriques (2 EC)		
Éducation familiale, concepts et processus PMS EF305 (Connaître les possibilités des enfants et adolescents bénéficiaires des dispositifs d'adaptation)	6	30
Analyse des interventions socio-éducatives PMS AI 303 (Approfondir sa connaissance des droits des usagers et des approches d'une fonction de direction)	6	30
Unité Disciplinaire : Spécialisation (1 EC)		
Démarche de projet d'intervention PMS DI303 (Analyser les composantes du parcours de scolarisation et des processus d'innovation)	3	24
Unité Disciplinaire : Approfondissements méthodologiques (1 EC)		
Pratiques d'intervention PMS PI303 (Mettre en place un projet de fonctionnement adapté)	3 ensemble	24 156

Semestre 2

Unité Transversale : Langue		
Langue PMS LA 403 (recherche documentaire en langue étrangère)	3	24
Unité Disciplinaire : Mémoire 2		
Stage et mémoire professionnel de M2-2 ^e partie PMS ME403	12	18
Unité Disciplinaire : Compléments théoriques et méthodologiques (3 EC)		
Études, recherches et évaluation sur les interventions sociales PMS RI403 (Connaître les principes de la comptabilité privée)	5	39
Pratiques professionnelles et logiques d'action PMS PP403 (Mettre en œuvre les principes et dispositions du droit du travail)	5	48
Analyse des pratiques de formation et d'intervention PMS FI403 (Prendre en compte les relations humaines dans le cadre d'un établissement spécialisé)	5 ensemble	36 165

Stages et mémoire

En M1, les étudiants recherchent un terrain d'enquête en lien avec l'élaboration de leur mémoire et effectuent plusieurs périodes de stage en rapport avec leur projet professionnel. Le mémoire, d'une cinquantaine de pages, devra comporter une problématisation autour d'une question en lien avec l'exercice des fonctions de directeur d'établissement, de section ou de service spécialisés, appuyée sur des références théoriques et une bibliographie.

En M2, les étudiants réfèrent leurs travaux au fonctionnement d'un(e) ou plusieurs établissements, sections ou de services prenant en compte des enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des besoins éducatifs particuliers, en situant leurs analyses du point de vue de l'exercice de fonctions de direction, d'encadrement, de conseil technique et/ou de formation. Le mémoire de M2 rendra compte des pratiques développées, observées ou investiguées à l'aide d'une méthodologie précisée. Ce mémoire peut reprendre des éléments du mémoire de M1 en articulant théorisation et élaboration de la pratique autour d'une question problématisée.

Modalités d'évaluation

L'enseignement en M1 est présentiel et la présence est obligatoire.

En M1 : Les évaluations se font par enseignement, avec compensation intra et inter UE, généralement sous forme d'exposés et/ou de dossiers personnels ou collectifs, de travaux écrits en temps limité avec ou sans documents d'appui et de traitement de questions précises laissées au choix ou tirées au sort. Les UE « Stage et mémoire » font l'objet d'une validation spécifique : au premier semestre la note pour le projet d'enquête et de mémoire donne lieu à validation et, au second semestre, le mémoire de M1 est noté après soutenance devant un jury de deux personnes (la note doit obligatoirement être une note supérieure à 10).

L'enseignement en M2 est présentiel et la présence est obligatoire.

En M2 : Les évaluations se font par enseignement, avec compensation intra et inter UE, généralement sous forme d'exposés et/ou de dossiers personnels ou collectifs, de travaux écrits en temps limité avec ou sans documents d'appui et de traitement de questions précises laissées au choix ou tirées au sort. L'UE « Stage et mémoire » est validée en M2 par un mémoire, qui donne lieu à soutenance devant un jury de trois personnes : le tuteur du mémoire, un professionnel/expert et le directeur de la formation ou son représentant (si le tuteur n'est pas un enseignant de l'équipe pédagogique du Master, un membre de cette équipe se joint au jury). La note doit obligatoirement être une note supérieure à 10. Un jury final prononce l'admission à partir de l'appréciation des différentes validations.

Tarifs

Étudiant-e-s et formation permanente : droits universitaires (environ 215 euros)

Professionnel-le-s pris-e-s en charge (CIF, plan de formation, Assedic, etc.) : M1 pro et recherche : 1530 €;

M2 pro : 4 040 €; M2 recherche : 2520 €

Responsable formation continue sur Paris Ouest : Naïma Mounaïm nmounaim@u-paris10.fr 01 40 97 78 65

Dossiers formation continue : N° d'agrément Paris X : 1192 P000 192 N° Siret : 199 212 044 000 10

Equipe pédagogique

Responsable et coordinateur du Master « Education familiale et interventions socio-éducatives » :

Dominique Fablet, Professeur, Sciences de l'éducation, Université de Nanterre.

Responsable et coordinatrice du Master 1 « Education familiale et interventions socio-éducatives » :

Anna Rurka, Maître de Conférences, Sciences de l'éducation, Université de Nanterre.

Responsables pédagogiques et coordonnateurs du parcours FDE3S :

Claire Boursier, Maître de Conférences, Directrice des études, INS HEA de Suresnes, Jean-Marc Lesain-Delabarre et

Stéphane Texier, coordonnateurs de la formation DDEEAS, INS HEA de Suresnes

Enseignants permanents du département de Sciences de l'éducation de l'Université de Nanterre :

Geneviève Bergonnier-Dupuy, Professeur ; Virginie Avezou-Boutry, Maître de Conférences, Paul Durning, Professeur.

Enseignants universitaires hors département de Sciences de l'éducation de Nanterre :

Louis-Marie Bossard, Maître de conférences, INS HEA de Suresnes, Claire Boursier, Maître de Conférences, INS HEA de Suresnes, Bernadette Céleste, Maître de conférences, directrice de l'INS HEA de Suresnes, Serge Ebersold, Professeur, INS HEA de Suresnes, Daniel Gayet, Professeur, Université de Franche Comté (IUT de Belfort) ; Hans Grietens, Professeur, Université de Groningen (Hollande) ; Nathalie Lewi-Dumont, Maître de conférences, INS HEA de Suresnes, Christine Philip, Maître de conférences, INS HEA de Suresnes, Monique Robin, Chargée de recherche CNRS, HDR ; Christian Sarralié, Maître de conférences, INS HEA de Suresnes, Bernadette Tillard-Cassar, Maître de Conférences, Université de Lille III, Magali Viallefond, Maître de conférences, INS HEA de Suresnes.

Professionnels intervenant dans la formation :

Dimitri Afgoustidis, formateur INS HEA ; Marie-Claude Arduin, formatrice INSHEA ; Laurent Barbe, Psychosociologue, consultant CRESS ; Christine Bataille, formatrice INS HEA ; Brigitte Bayet, Formatrice INS HEA ; Hervé Benoit, inspecteur de l'EN ; Patrice Blougorn, formateur INS HEA ; Michel Bris, formateur INS HEA ; Alain Bonnami, formateur-consultant EFPP ; Murielle Bonnet, CASU, Rectorat de Créteil ; Pacale Breugnot, chargée de formation à l'ETSUP ; Alain Brun, formateur INS HEA ; Philippe Camberlein, Directeur du CESAP ; Tanguy Cave, CASU, INH d'Angers ; Jean Chami, Psychologue clinicien et psychosociologue ; Aline Chapelle, avocate ; Patrice Couteret, formateur INS HEA ; François Delacourt, directeur d'établissement spécialisé ; Jean Debéthune, Assistant de justice, Tribunal d'Evry ; Noëlle Demersseman, directrice d'établissement ; David Dewez, directeur de service spécialisé ; Paul Fernandez, formateur INS HEA ; Alain Fichou, directeur d'établissement ; Philippe Garnier, formateur INS HEA ; Dominique Gazay-Gonnet, inspectrice de l'EN ; Jean-François Gey, directeur d'association ; Marie-Pierre Glod, Formatrice, psychosociologue ; Maud Guedin, formatrice INS HEA ; Chantal Humbert, Psychosociologue ; Daniel Jacquet, formateur INS HEA ; Jean-Guy Lamand, enseignant IRTS ; Jeanne-Marie Laurent, formatrice INS HEA ; Dominique Leboiteux, délégué national de la fédération des PEP ; Cécile Lestosquoy, formatrice INS HEA ; Jacqueline Liégeois, formatrice INS HEA ; Sylvie Luton, directrice de service spécialisé ; Christine Magnin de Cagny, formatrice INS HEA ; Alain Mérillou, directeur d'établissement spécialisé ; Michel Morand, avocat, chargé de cours à l'Université de Clermont-Ferrand ; Marguerite Perdriault, formatrice INS HEA ; Jean Pineau, Directeur de l'Association Jean Cotxet ; Nathalie Réale, formatrice INS HEA ; Patrice Renaud, formateur INS HEA ; Jean-Michel Robillard, directeur d'établissement spécialisé ; Patrick Rousseau, Directeur AIDAPHI ; Marie-Anne Sandrin-Bui, formatrice INS HEA ; José Seknadje, formateur INS HEA ; Geneviève Theuveney, Formatrice, psychosociologue. ; Daniëlle Toubert, formatrice INS HEA ; Rose Villegier, CASU, Lycée Buffon Paris ;

Modalités d'inscription

Contacts INS HEA : ddeas@inshea.fr

Virginie Voyer : 01 41 44 31 61

INS HEA, 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes.

Contacts UPO : secrétariat des sciences de l'éducation 01 40 97 70 62/73 63

laure.magne@u-paris10.fr, manuela.santamarina@u-paris10.fr ou julien.magnier@u-paris10.fr

